



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

## VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE  
des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35  
Nbre de Présents : 29  
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 6  
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 24.015/DU

**OBJET :** RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL 2024 2027 DU TRAIT D'UNION - APPROBATION ET  
AUTORISATION DE SIGNATURE

SEANCE DU 06/02/2024

LE MARDI SIX FEVRIER DEUX MILLE VINGT-QUATRE A 19H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné comme secrétaire de séance.  
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Eric ADAM, Monsieur Jérôme MEUNIER,  
Madame Marie-Hélène EUVRARD, Monsieur Timotée DAVIOT, Monsieur Nicolas DOHIN,  
Madame Céline PAVILLON, Monsieur Dominique SERGI, Madame Nathalie ALCARAZ,  
Monsieur François FAREZ, Madame Clarisse ANDRÉ, Madame Christie GEY,  
Monsieur Manuel DE CARVALHO, Madame Elisabeth FALOU, Monsieur Jean FIORESE,  
Monsieur Nourdine SEDRATI, Madame Evelyne BERTELLI, Monsieur Guillaume PEYTAVIN,  
Madame Fatiha AKHSIL, Monsieur Serafino SERRAVALLE, Madame Françoise JUNGFER BOUVIER,  
Monsieur Eric BASSET, Madame Henriette SPIEGEL, Monsieur Jean-Marc TREUIL,  
Monsieur Jean-Michel MATHY, Monsieur Arnaud DEGEN, Madame Agnès BONAFIOUS,  
Monsieur Kilé Olivier YENGE

**POUVOIRS :**

Madame Sandrine LAMIRÉ a donné pouvoir à Monsieur Dominique SERGI,  
Madame Nathalie MAGNIN a donné pouvoir à Monsieur Bruno GALLIER,  
Madame Claudine ROSSIGNOL a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,  
Monsieur Lionel SENTENAC a donné pouvoir à Monsieur Eric ADAM,  
Monsieur Franck PEROIS a donné pouvoir à Madame Céline PAVILLON,  
Madame Lucrèce BOUSSAÏD BINAZON a donné pouvoir à Monsieur Jérôme MEUNIER

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tel : 0 69 39 89 89 Fax : 0 60 40 30 89 Courriel : [mairie@maire-brunoy.fr](mailto:mairie@maire-brunoy.fr) [www.brunoy.fr](http://www.brunoy.fr)  
Téléphone de l'Accueil : 03 90 21 00 00

SEANCE DU 06/02/2024

**OBJET :** RENEUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL 2024 2027 DU TRAIT D'UNION - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la circulaire n°2012-013 du 20 juin 2012, relative à l'animation de la vie sociale de la Caisse nationale d'allocations familiales,

VU la circulaire n°2016-005, complémentaire à la circulaire Cnaf n°2012-013, ayant pour objet de préciser les exigences de la branche Famille en matière d'appréciation des critères d'agrèments des centres sociaux et espaces de vie sociale,

VU la Charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France de juin 2000,

VU la délibération n°19.051/DU du Conseil municipal en date du 26 septembre 2019 relative au renouvellement du projet social du Centre social municipal Trait d'Union de Brunoy 2020-2023,

CONSIDERANT les attentes des habitants, en termes d'animation sociale et de la vie locale et la nécessité d'encourager les initiatives citoyennes,

CONSIDERANT l'importance de la dimension participative et notamment la parole des habitants, exprimée dans les conclusions du diagnostic partagé et dans la rédaction des axes stratégiques du projet social du Centre social municipal Trait d'Union,

CONSIDERANT qu'il convient d'identifier les mécanismes de solidarité informels sur le territoire et d'encourager la participation des habitants, via un réseau d'acteurs du territoire à coordonner,

CONSIDERANT le souhait de la Ville de Brunoy de renforcer le Trait d'Union comme centre social et culturel de proximité, ouvert et visible sur son territoire,

CONSIDERANT l'importance de poursuivre l'accompagnement social des familles dans la vie collective et de favoriser les relations intrafamiliales ainsi que les échanges intergénérationnels,

SEANCE DU 06/02/2024

**OBJET :** RENOUELEMENT DU PROJET SOCIAL 2024 2027 DU TRAIT D'UNION - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDERANT qu'il convient pour ce faire de réaliser un nouveau projet social, souhaité pour la période 2024-2027,

Sa Commission Solidarité, Famille et Education entendue,

Après en avoir délibéré,

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ARTICLE 1 :** APPROUVE le nouveau projet social 2024 2027, en annexe, du centre social municipal le Trait d'Union.

**ARTICLE 2 :** AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et toutes ses annexes avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne.

**ARTICLE 3 :** DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

SEANCE DU 06/02/2024

**OBJET :** RENOUELEMENT DU PROJET SOCIAL 2024 2027 DU TRAIT D'UNION - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

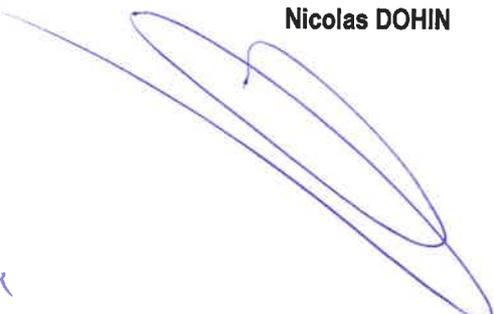
Fait à Brunoy, le 07/02/2024

Le Maire,  
Vice-Président de la Communauté d'agglomération  
Val d'Yerres Val de Seine  
Bruno GALLIER



Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN



Acte publié sur le site de la Ville le : 08/02/2024

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 24.015/DU

Objet de l'acte : RENOUELEMENT DU PROJET SOCIAL 2024 2027 DU TRAIT D'UNION -  
APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Thème Préfecture : 7 - Finances locales / 5 - Subventions

Transaction Préfecture : 091-219101144-20240206-BRU\_DE\_23443\_1-DE

Date de l'acte : 06/02/2024

Identifiant unique de l'acte : BRU\_DE\_23443\_1

Date de réception en Préfecture : 08 février 2024